

BTS

Enveloppe du Bâtiment

Conception et réalisation



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Jacques Le Caron

ARRAS

Le métier

Le titulaire de ce BTS peut être employé dans une entreprise de construction ou de rénovation, en bureau d'études ou d'ingénierie, dans un cabinet d'assurances... mais aussi chez un fabricant ou un marchand de matériaux, d'équipements et de matériels.

Il est chargé de l'étude et de la réalisation des finitions extérieures du bâtiment, du revêtement des façades et des toitures. Il sait détecter les contraintes de l'environnement lors de l'utilisation du bâtiment sur le plan thermique, acoustique et de l'éclairage. Il élabore des études techniques, organise et contrôle les travaux. Il établit les coûts prévisionnels et les devis en suivant la trésorerie du chantier.

Cette formation permettra aux étudiants :

- **d'élaborer** les dossiers techniques et économiques,
- **d'organiser** la fabrication et la mise en œuvre des murs de façades isolés,
- **de gérer** les moyens (personnel, matériels et matériaux),
- **de suivre** et réceptionner les travaux,
- **d'effectuer** le suivi économique

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'exams évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Jacques Le Caron

61 Avenue de l'hippodrome

62000 ARRAS

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.21.21.50.18

Mail : ufa.lecaron@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Être âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Être titulaire d'un des Bac suivants :

BAC PRO du second œuvre du bâtiment ou d'un bac technologique ou général

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise



Les débouchés à l'issue de la formation

Les lieux d'apprentissage sont des entreprises de métallerie de façades, de menuiserie, de technique verrière, d'étanchéité et d'isolation par l'extérieur. Le titulaire du B.T.S. est susceptible d'être accueilli par les entreprises de construction de toutes tailles, les bureaux d'ingénierie, les cabinets d'architecte.

Les métiers :

- Couvreur (euse)
- Etanchéiste
- Façadier (ière)

Poursuites d'études possibles :

- Licence pro bâtiment et construction
- Diplôme d'ingénieur du Centre d'études supérieures industrielles en convention avec le CNAM spécialité bâtiment et travaux publics avec l'ITC BTP



éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

académique
GIP FCIP



cfa.ac-lille.fr